

Visite de l'Ambassadeur P.-L. Girard en Jamaïque

10.12 - 11.12.1990

Entretien avec l'Ambassadeur K. G. A. Hill, Secrétaire permanent du Premier Ministre (Jamaica House), le 10.12.1990.

Avec toute la délégation suisse.

* * *

Après une brève mention des arriérés de paiements concernant notre accord de consolidation de dettes, l'entretien se concentre essentiellement sur les possibilités de nouveaux finance-ments suisses. Se référant à des discussions antérieures en Suisse avec le Secrétaire d'Etat F. Blankart, A. Hill (H) soulève la question d'un crédit mixte en faveur de la Jamaïque.

Conçu comme un appui au programme de privatisation de l'économie, ce crédit pourrait s'orienter dans les secteurs des transports (chemins de fer), télécommunications, énergie, industrie, tourisme, etc. Comme partenaire du côté jamaïquain, H. Hill verrait en priorité la National Investment Bank of Jamaica.

L'Ambassadeur Girard expose les grandes lignes, modalités et critères d'un tel financement, qui pourrait entrer en ligne de compte pour la Jamaïque sous forme d'un crédit de projet (max. 30 millions de frs au total). Le cas échéant, un tel financement pourrait intervenir en coopération avec la BID ou la Banque mondiale.

L'OFAEE enverra à l'Ambassadeur Hill les informations disponibles sur cet instrument (message au Chambres, pratiques, procédures, etc.). Notre interlocuteur nous fera parvenir de son côté des propositions et idées concernant d'éventuels projets de développement et d'infrastructure pouvant entrer en question.

L'entretien se réfère également aux discussions de Bruxelles sur l'Uruguay Round. L'Ambassadeur Hill s'interroge notamment sur la volonté politique des principaux acteurs en présence (USA, CEE) de parvenir à un accord et espère davantage de réalisme lors de la fin des pourparlers, début 1991.

Visite de l'Ambassadeur P.-L. Girard en Jamaïque

10.12 - 11.12.1990

Entretien avec le Gouverneur G. A. Brown, de la Banque Centrale, le 11.12.1990.

Avec toute la délégation suisse.

* * *

Le Gouverneur G. A. Brown (B) relève la situation entièrement libéralisée du marché jamaïquain pour les investissements étrangers, soumis à la seule obligation d'enregistrement. Il se réjouit de la signature, le même jour, de l'APPI entre les deux pays et exprime l'espoir que cet instrument puisse dynamiser les relations économiques bilatérales. Sur un plan plus général, il espère également que son pays bénéficiera bientôt concrètement des effets de l'initiative du Président Bush.

En réponse à une question soulevée par l'Ambassadeur Girard (gir), B est de l'avis que le dollar jamaïquain n'est pas surévalué et garde toute sa compétitivité (tourisme). Il fait référence aux travaux en cours avec le FMI en vue de l'obtention d'une facilité compensatoire pour les dépenses pétrolières (300 millions US\$ en 1990). Quant aux organisations multilatérales (45 % du service de la dette), B estime leurs critères de performances trop exigeants et leurs conditions de prêts trop chères. A ce propos, il salue l'idée d'un éventuel crédit mixte de la Suisse, dont il trouve les modalités intéressantes.

Concernant la dette extérieure, B. relève que la Jamaïque a toujours été respectueuse de ses engagements (tout au moins au titre des intérêts ...), ce qui se reflète du reste dans la cotation élevée de ses obligations sur le marché secondaire.

Gir remet à son interlocuteur un mémo sur les arriérés de paiements relatifs à l'exécution de l'accord de consolidation de 1985 (cf annexe à la note d'entretien Orr/Wilson).

Visite de l'Ambassadeur P.-L. Girard en Jamaïque

10.12 - 11.12.1990

Entretien avec Mmes C. Orr et C. Wilson, Directrices, Division du Commerce et de l'Economie du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur (10.12.1990)

Délégation suisse :

Ambassadeur P.-L. Girard (gir), Ambassadeur P. A. Ramseyer, Consul général P. Bangerter, J.-J. Maeder

* * *

Se référant à l'APPI qui doit être signé le lendemain, la partie jamaïquaine indique qu'il s'agit du 2ème accord de ce type conclu avec un pays investisseur après celui avec la GB; les négociations viennent également d'aboutir avec les P-B, alors que les travaux se poursuivent avec la RFA. Cet accord exprime le souci de transparence et d'amélioration du climat d'investissement du gouvernement jamaïquain, souci qui correspond avec la position constructive adoptée dans le cadre de l'Uruguay Round du GATT (Trim's). Mme Orr (O) réitère l'intérêt de la Jamaïque de négocier un accord de double imposition avec la Suisse (visite du Vice-directeur Lüthi de l'AFC prévue du 12 au 14.2.1991), accord qui complète à ses yeux idéalement un APPI. Elle exprime l'espoir que ces instruments donneront une impulsion concrète aux relations bilatérales. Les investissements suisses sont les bienvenus dans le cadre du processus de renforcement du secteur privé et de restructuration de l'économie jamaïquaine. O. cite notamment des joint-ventures possibles dans les secteurs de l'horticulture et la culture fruitière tropicale ainsi que de l'habillement (garments).

De son côté, gir rappelle l'importance de conditions-cadre stables et prévisibles pour l'investisseur, notamment pour la p.m.e qui constitue l'épine dorsale de l'économie suisse. L'appel de la Jamaïque coïncide avec la nécessité de notre industrie de transférer sa production à l'étranger, en raison de l'assèchement du marché du travail et du niveau élevé des coûts de production en Suisse. A côté de l'APPI et de la CDI, une protection efficace de la propriété intellectuelle constituerait le 3ème pilier de base pour le développement de la coopération entre les deux pays.

Les deux parties échangent quelques vues sur le commerce bilatéral, qui reste insatisfaisant même si l'on tient compte des exportations jamaïquaines opérées via les grands ports

européens. Dans le cadre de ses efforts de promotion, le gouvernement souhaiterait diversifier à la fois sa gamme de produits et ses débouchés (cf ci-dessus).

Gir indique que la Suisse est volontiers prête à soutenir de tels efforts, soit à travers le C.C.I. (CNUCED/GATT) soit sur une base bilatérale. En réponse à une requête de la partie jamaïcaine relative au domaine de l'hôtellerie et du tourisme, gir mentionne l'assistance que la Confédération pourrait prêter sous forme de bourses. Le programme de l'Institut des hautes études internationales à Genève est également évoqué. L'Ambassade (Mexico) et le Consulat général renseigneront nos interlocuteurs sur les possibilités de coopération existantes.

Concernant le problème de la dette, le Gouvernement jamaïcain recherche des solutions de réduction et de swap notamment dans le secteur du tourisme. Au plan bilatéral, l'exécution de l'accord de consolidation de 1985 connaît à nouveau quelque retard. Gir remet à son interlocutrice un aide-mémoire de la GRE concernant une échéance arriérée de fr. 369'073.84 au 15.8.1991 (voir annexe).

L'entretien se termine par un échange de vues sur le 2ème phase de la "Carribean Basin Initiative" des USA ainsi que sur la nouvelle "Enterprise for the Americas" du Président Bush, projets que le Gouvernement jamaïcain espère voir se concrétiser dans un proche avenir.

Annexe : aide-mémoire GRE



Aide-mémoire

Jamaica - Rescheduling agreement dd. 18th September, 1985

According to above rescheduling agreement, the following amounts were falling due on 15th August, 1990:

	<u>Amortisation</u>	<u>Interest</u>	<u>Total</u>
A) Maturities upto 31.12.83	Fr. 211 070.40	Fr. 7 428.50	Fr. 218 498.90
B) Maturities 1.1.84- 31.3.85	Fr. 112 999.81	Fr. 27 838.76	Fr. 140 838.57
total due as per 15.8.90	Fr. 324 070.21	Fr. 35 267.26	Fr. 359 337.47

Furthermore interest for late payments of previous instalments were charged by Swiss Bank Corporation according to enclosed telex dd. 22.8.90 for an amount totalling

Fr. 9 736.37
=====

The total overdue as per today is

Fr. 369 073.84
=====

encl.: copy of telex of Swiss Bank Corp., Basle
dd. 22.8.90

Zurich, 7th. November, 1990
St

2088*220890 1718*05781
 816519 VSM CH
 962334 BVB CH
 ZCZC PS00058 SDI0003
 QO OOSEZRHT
 .SBCPB004
 22-AUG-90 15:23 GMT

-- COMPUTER MESSAGE NO DIALOG --

FROM: SWISS BANK CORPORATION
 COMMERCIAL DEPT. CH-EXP
 BASEL

TO: OFFICE OF THE SWISS
 EXPORT RISK GUARANTEE BD
 ZUERICH

TO: THE MINISTRY OF FINANCE AND BUDGETING
 KINGSTON / JAMAICA. TLX. NO. 3812447

C.C. TO: THE OFFICE OF THE SWISS EXPORT RISK GUARANTEE BOARD,
 ZUERICH, ATTN. MR. STEINEGGER. TLX. NO. 816519

RE: LOAN AGREEMENT DATED 19TH JULY 1977 BETWEEN JAMAICA
 RAILWAY CORPORATION AND OUR BANK FOR THE FINANCING OF
 DELIVERIES MADE BY SCHINDLER LTD., PRATTELN / SWITZERLAND.
 RESTRUCTURING AGREEMENT BETWEEN THE GOVERNMENT OF THE
 REPUBLIC OF JAMAICA AND THE SWISS CONFEDERATION DATED 18TH
 SEPTEMBER 1985.

 ACCORDING TO THE ABOVE RESTRUCTURING AGREEMENT THE FOLLOWING
 AMOUNTS WERE DUE ON 15TH AUGUST 1990.

-	AMOUNT UNPAID ON 3.8.90, ORIGINALLY DUE	CHF	18.00
	15.2.90 (I.E. YOU REMITTED CHF 302'502.15 INSTEAD OF CHF 302'520.15 AS CLAIMED BY US)		
A)	MATURITIES UP TO 31.12.83		
-	INTEREST ON ARREARS ON INTEREST	CHF	248.15
	7 O/O ON CHF 7'551.63 FROM 5.2.90 UNTIL 3.8.90 (169 DAYS)		
-	FIFTH PRINCIPAL REPAYMENT OF 20 O/O	CHF	211'070.40 ✓
	DUE 15.8.90		
-	INTEREST PAYMENT:	CHF	7'428.50 ✓
	7 O/O ON CHF 211'070.40 FROM 15.2.90 UNTIL 15.8.90 (181 DAYS)		
B)	MATURITIES 01.01.84 - 31.03.85		
-	INTEREST ON ARREARS ON UNPAID AMOUNT OF	CHF	3'517.91
	SECOND PRINCIPAL REPAYMENT, ORIGINALLY DUE 15.8.89. 7 O/O ON CHF 107'054.02 FROM 15.2.90 UNTIL 3.8.90 (169 DAYS) ✓		
-	INTEREST ON ARREARS ON UNPAID INTEREST	CHF	1'176.19
	ORIGINALLY DUE 15.8.89. 7 O/O ON CHF 35'792.69 FROM 15.2.90 UNTIL 3.8.90 (169 DAYS)		
-	INTEREST ON ARREARS ON THIRD PRINCIPAL	CHF	3'713.30
	REPAYMENT OF 10 O/O. 7 O/O ON CHF 112'999.81 FROM 15.2.90 UNTIL 3.8.90 (169 DAYS)		
-	INTEREST ON ARREARS ON INTEREST. 7 O/O	CHF	1'062.82
	ON CHF 32'343.06 FROM 15.2.90 UNTIL 3.8.90 (169 DAYS)		
-	FOURTH PRINCIPAL REPAYMENT OF 10 O/O	CHF	112'999.81 ✓
-	INTEREST PAYMENT	CHF	27'838.76 ✓
	7 O/O ON CHF 790'998.67 FROM 15.2.90		

UNTIL 15.8.90 (181 DAYS)
TOTAL AMOUNT DUE ON 15.08.90

CHF 369'073.84
=====

PLEASE PAY CHF 369'073.84 AT YOUR VERY EARLIEST CONVENIENCE,
INDICATING OUR REFERENCE ''SWISS BANK CORPORATION / COMMERCIAL
DEPARTMENT - EXPORT LOANS''. IN YOUR LAST TRANSFER YOU FAILED TO
MENTION THESE DETAILS. CONSEQUENTLY WE WERE UNABLE TO APPLY THE
FUNDS IMMEDIATELY. THIS ACCOUNTS FOR THE DELAY IN INFORMING YOU OF
THE AMOUNT DUE 15.08.90.

AS IT IS NOT POSSIBLE FOR YOU REMIT CHF 369'073.84 WITH VALUE
15.08.90 WE SHALL ADVISE YOU OF THE ACCRUED INTEREST ON ARREARS AS
SOON AS WE RECEIVE YOUR TRANSFER.

KIND REGARDS

SWISS BANK CORPORATION, BASLE
COMMERCIAL DEPARTMENT - EXPORT LOANS

A. BILL

TLX NO. 962334 BVB CH

NNNN

816519 VSM CH

962334 BVB CH

RECEIVED
18 AUG 1990
TEL.....